

# **PROTOCOLE D'ÉCLOSION**

## Le coordonnateur de l'épidémie au sein du club

Chaque club doit obligatoirement nommer (administrateur/entraîneur/bénévole) un coordonnateur de la pandémie, communément appelé "Horacio" au sein du club.

Le rôle de cette personne consistera à s'assurer que le club de judo reste un endroit sûr pour s'entraîner et qu'il ne devienne pas un foyer potentiel de l'épidémie. Pour cela, cette personne devra veiller à ce que les réglementations/politiques/directives soient bien appliquées.

- Cette personne aura la responsabilité de s'assurer que toutes les étapes du plan d'action d'urgence ont bien été respectées en cas de présomption d'infection au COVID-19 au sein du club (y compris le cas d'une personne qui partage le même foyer que l'un des membres du club).
- Cette personne aura la responsabilité de s'assurer que l'individu présumé aura informé l'établissement dans lequel le club est situé (si nécessaire).
- Cette personne aura la responsabilité de communiquer tout ajustement apporté aux procédures ou au plan d'entraînement.
- Cette personne aura la responsabilité de s'assurer que les parties prenantes ont été contactées.
- Cette personne aura la responsabilité du suivi de tous les cas de COVID-19 répertoriés.

### Coordonnées du coordonnateur de l'épidémie :

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## **Plan d'action d'urgence - dans le cas d'une infection confirmée ou potentielle à la COVID-19**

*Veillez noter que les deux scénarios décrits ci-après sont des exemples qui devront être ajustés en fonction des besoins de votre club/situation.*

Toute personne qui a participé à un entraînement ou qui a été présente dans l'enceinte du club et qui découvre:

- 1- qu'elle présente un ou des symptômes liés au COVID-19 accordément au questionnaire de santé, OU
- 2- qu'elle a été en contact direct avec une personne infectée à la COVID-19


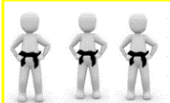
est tenue de le signaler au coordonnateur de l'épidémie, communément appelé « Horacio » au sein du club de judo. Les actions suivantes seront alors déployées:

## Pendant l'entraînement



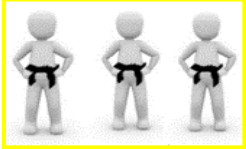


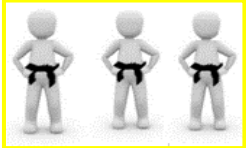

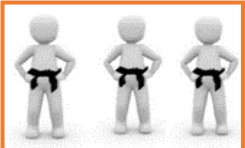

Si une personne commence à se sentir mal lors d'un entraînement, le plan suivant sera mis en œuvre :

1. L'individu doit arrêter l'entraînement immédiatement.
  - Déplacer la personne dans la zone d'isolement et lui faire porter un masque.
  - Assurez-vous que la personne n'est pas en détresse respiratoire, si c'est le cas, contactez les services médicaux d'urgence pour obtenir de l'aide.
  - Fournir les premiers soins (si nécessaire).
2. Contactez les parents/tuteurs si la personne est mineure. Faites en sorte que la personne soit prise en charge immédiatement.
3. Avertir le coordonnateur de l'épidémie au sein du club (voir les détails ci-dessus).
4. Évacuez la pièce/le dojo et désinfectez.
5. Mettre en place les actions énumérées dans le tableau "Judoka présentant des symptômes"
6. Contactez le centre d'information COVID (1-877-644-4545) afin de s'informer des directives à suivre.
  - La personne qui a présenté des symptômes devra suivre toutes les recommandations / directives données par les professionnels de la santé.
  - Assurez-vous que la personne dispose d'un moyen de transport jusqu'à son domicile (aucun transport public n'est autorisé).
7. Déterminez si certaines mesures devront être ajustées avant de poursuivre les entraînements.
8. Communiquez les informations à toutes les parties prenantes.

## Judoka présentant des symptômes

Judoka présentant des symptômes (accordément au questionnaire de santé)	Judokas(s) en contact direct avec le judoka présentant des symptômes
<p style="text-align: center;"><b>Judoka</b> </p> <p><b>Actions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se mettre en <b>isolement préventif</b> immédiatement.</li> <li>- Avertir le «Horacio» de son club.</li> <li>- Après 24 heures suivant les premiers symptômes:                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer le test d'auto-évaluation: <a href="https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction">https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction</a></li> <li>- Suivre les indications mentionnées à la fin du test.</li> <li>- Aviser le "Horacio" du club du résultat du test d'auto-évaluation.</li> <li>- Si un test de dépistage est nécessaire, avisez par la suite le Horacio du résultat du test de dépistage.</li> <li>- Si le résultat du test de dépistage est négatif, vous pouvez cesser votre isolement préventif et retourner à vos activités.</li> </ul> </li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Membres de la cellule</b> </p> <p><b>Actions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si les symptômes du judoka présentant initialement les symptômes ont disparu en 24h, aucune action à prendre.</li> <li>- Si le résultat du test d'auto-évaluation du judoka présentant les symptômes indique qu'il doit effectuer un test de dépistage de la covid alors les membres de la cellule doivent cesser la pratique du judo (les activités régulières membres de la cellule peuvent se poursuivre) jusqu'à l'obtention du résultat du test du judoka présentant les symptômes.</li> <li>Ensuite, si le test du judoka présentant les symptômes est :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- négatif: les judokas peuvent recommencer le judo.</li> <li>- positif: il faut se référer au cas du "Judoka" infectée dans tableau "Éclosion et actions à prendre".</li> </ul> </li> <li>- Surveillez vos symptômes.</li> </ul>

## Écllosion hors entraînement et actions à prendre

Personne infectée à la COVID : 1er NIVEAU	Personne(s) en contact direct : 2e NIVEAU	Personne(s) en contact indirect : 3e NIVEAU
 <p><b>Non-judoka</b> (donc en provenance d'un autre milieu)</p>	<p><b>Judoka</b></p>  <p><b>Actions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se mettre en <b>isolement préventif</b> immédiatement.</li> <li>- Avertir le «Horacio» de son club</li> <li>- Se faire tester le plus rapidement possible.</li> <li>- L'isolement préventif est d'une durée de <b>14 jours</b> à partir du dernier contact avec la personne infectée et avec absence de symptôme, même avec un test négatif.</li> <li>- Surveillez vos symptômes.</li> <li>- Aviser le "Horacio" du club du résultat du test aussitôt.</li> </ul>	<p><b>Membres de la cellule</b></p>  <p><b>Actions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si le <b>judoka du 2e niveau n'a pas de symptôme</b>: cesser la pratique du judo jusqu'à l'obtention du résultat du test du judoka de 2e niveau.</li> <li>- Si le <b>judoka du 2e niveau a des symptômes</b>: se mettre en isolement préventif jusqu'à l'obtention du résultat du test du judoka de 2e niveau. Ensuite, si le test du judoka de 2e niveau est : <ul style="list-style-type: none"> <li>- négatif: l'arrêt du judo sera pour 7 jours depuis le dernier contact avec le judoka du 2e niveau.</li> <li>- positif: il faut se référer au cas du "Judoka" infectée dans ce tableau.</li> </ul> </li> <li>- Surveillez vos symptômes.</li> </ul>
 <p><b>Personne habitant à la même résidence qu'un judoka</b></p>	<p><b>Judoka habitant à la même résidence</b></p>  <p><b>Actions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se mettre en <b>isolement préventif</b> immédiatement.</li> <li>- Avertir le «Horacio» de son club.</li> <li>- Se faire tester le plus rapidement possible.</li> <li>- <b>ATTENTION</b>, les consignes ne sont pas les mêmes lorsque ce judoka habite avec un cas confirmé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Si le judoka ne développe aucun symptôme</u>, l'isolement préventif est d'une durée de <b>14 jours</b> après le début de l'application des mesures recommandées par la Santé publique OU <b>14 jours</b> après la levée de l'isolement du cas, si les mesures recommandées n'ont pas été appliquées par la Santé publique (voir la référence dans les notes).</li> </ul> </li> <li>- Aviser le "Horacio" du club du résultat du test aussitôt.</li> </ul>	<p><b>Membres de la cellule</b></p>  <p><b>Actions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si le <b>judoka du 2e niveau n'a pas de symptôme</b>: cesser la pratique du judo jusqu'à l'obtention du résultat du test du judoka de 2e niveau.</li> <li>- Si le <b>judoka du 2e niveau a des symptômes</b>: <u>se mettre en isolement préventif</u> jusqu'à l'obtention du résultat du test du judoka de 2e niveau. Ensuite, si le test du judoka de 2e niveau est : <ul style="list-style-type: none"> <li>- négatif: l'arrêt du judo sera pour 7 jours depuis le dernier contact avec le judoka du 2e niveau.</li> <li>- positif: il faut se référer au cas du "Judoka" infectée dans ce tableau.</li> </ul> </li> <li>- Surveillez vos symptômes.</li> </ul>
 <p><b>Judoka</b></p>	<p><b>Membres de la cellule</b></p>  <p><b>Actions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se mettre en <b>isolement préventif</b> immédiatement.</li> <li>- Avertir le «Horacio» de son club.</li> <li>- Se faire tester le plus rapidement possible.</li> <li>- L'isolement préventif est d'une durée de <b>14 jours</b> à partir du dernier contact avec le judoka infectée et avec absence de symptômes, même avec un test négatif.</li> <li>- Aviser le "Horacio" du club du résultat du test aussitôt.</li> <li>- Surveillez vos symptômes.</li> </ul>	<p><b>Judoka habitant à la même résidence qu'un membre de la cellule du 2e niveau</b></p>  <p><b>Actions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si le <b>judoka du 2e niveau n'a pas de symptôme</b>: cesser la pratique du judo jusqu'à l'obtention du résultat du test du judoka de 2e niveau.</li> <li>- Si le <b>judoka du 2e niveau a des symptômes</b>: se mettre en isolement préventif jusqu'à l'obtention du résultat du test du judoka de 2e niveau. Ensuite, si le test du judoka de 2e niveau est : <ul style="list-style-type: none"> <li>- négatif: l'arrêt du judo sera pour 14 jours pour la même période que le membre de la cellule au 2e niveau.</li> <li>- positif: il faut se référer au cas du "Personne habitant à la même résidence" infectée dans ce tableau.</li> </ul> </li> <li>- Surveillez vos symptômes.</li> </ul>

**En cas d'apparition de symptômes accordément au questionnaire de santé:** référez vous au tableau "Judoka présentant des symptômes"

### Notes:

- 1) Ces situations représentent des exemples possibles de contamination, d'autres situations pourraient survenir.
- 2) Référence: <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-en-contact-covid-19/>
- 3) Il est très important de contacter le «Horacio» de votre club afin qu'il ait toutes les informations en main.
- 4) Si vous êtes mis en isolement préventif par votre institution scolaire, cela correspond au 1er cas "Non-judoka" infectée.